

Image not found or type unknown



suis_je couvert par la décennale de mon constructeur ?

Par **chaume**, le **20/01/2011** à **21:54**

bonjour,je fait construire par un entrepreneur mon pavillon il me fourni le béton,mortier,et tous ce qui est ferrailles pour les fondation et dalles,je lui fournis les parpaings,poutrelles et hourdis car je les possède déjà.ma question était de savoir si sa garantie décennal me couvre sachant que c'est moi qui lui fournis le matériel?si oui a quels hauteur ?de sa prestation ou des dommages causés dans son ensemble?